



# Journées d'études

## 9 et 10 avril 2015



Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine (Pessac)

### ***Les Droits Culturels, une remise en question des politiques publiques ?***

*« Les droits culturels désignent les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en commun, avec et pour autrui, de choisir et d'exprimer son identité ; cela implique les capacités d'accéder aux références culturelles, comme à autant de ressources qui sont nécessaires à son processus d'identification. »*  
**Patrice Meyer-Bisch, 2008**

A l'heure où la culture tend à disparaître des priorités des collectivités, où l'on voit monter les communautarismes, les replis identitaires et les extrémismes, et où certains pointent l'échec de la démocratisation culturelle, la notion de Droits Culturels peut-elle permettre une redéfinition des politiques publiques dans le domaine de la culture?

La réflexion récente autour des Droits Culturels propose en effet une **nouvelle définition de la culture**, en dépassant la rupture entre «culture savante» et «culture populaire» et en l'envisageant plutôt comme un continuum englobant une diversité de références et de ressources qui sont autant d'expressions de notre humanité. L'approche par les droits culturels replace **les personnes au centre des politiques culturelles** qui ne doivent plus s'envisager dans une logique descendante d' « accès à la culture » mais comme la **reconnaissance de toutes les références culturelles**. Il s'agit de réaffirmer des principes de liberté et de dignité humaines dans les politiques publiques au service de l'émancipation sociale des personnes et de la réinvention d'un agir en commun.

Des responsables culturels, des élus, des créateurs, des philosophes, conscients des limites de leurs actions tentent aujourd'hui d'autres expériences. Ils en débattront avec vous, avec nous, dans des **Journées d'Études ouvertes à tous** ceux qui peuvent se sentir concernés par la question, acteurs culturels, artistes, responsables politiques, étudiants, enseignants, éducateurs, chercheurs, bénévoles, militants... La finalité de ces journées qui auront lieu à la **Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine** (Université Bordeaux Montaigne, Pessac) les **9 et 10 avril 2015**, est de favoriser une meilleure compréhension des Droits Culturels, en espérant faire naître chez les participants des interrogations sur leurs propres pratiques.

#### **Chronologie :**

- 1948 : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen
- 2001 : Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle
- 2005 : Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- 2007 : Déclaration de Fribourg formulant les Droits Culturels en 12 articles

**Les Droits Culturels,**  
**une remise en question des politiques publiques de la culture ?**  
Journées d'études organisées par le Master Pro *Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels (I.P.C.I.)* de l'Université Bordeaux-Montaigne

**9 et 10 avril 2015**

Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine  
(Université Bordeaux Montaigne)

**Jeudi 9/4/2015**

**9h : Accueil des participants**

**9h15 :** Ouverture des journées d'études par **Alexandre PÉRAUD**, Maître de conférences en littérature française , Responsable du master *Ingénierie de projets culturels et interculturels*, Université Bordeaux Montaigne

**9h30 :** *Les droits culturels au cœur de l'actualité* par **Hélène MARIE-MONTAGNAC**, Maitre de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication (Université Bordeaux Montaigne) et **Germinal CLIMENT**, Responsable de l'espace culturel Bonnefoy, Toulouse

**9h45-10h30 :** *Les droits culturels : vers une redéfinition de la culture* par **Patrice MEYER-BISCH**, Philosophe, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme, et chaire UNESCO des droits de l'homme et de la démocratie à l'Université de Fribourg (Suisse)

**10h30-10h45 :** Pause

**10h45-11h45 :** *Droits culturels et démocratie culturelle : l'analyseur du décret de 2013 sur les Centres culturels en Belgique francophone* par **Luc Carton**, Philosophe, directeur à l'Inspection générale de la Culture, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique francophone).

**11h45-12h30 :** *Paideia 4D : une démarche pour mettre en œuvre les droits culturels* par **Christelle BLOUET**, Coordinatrice du Réseau Culture 21

**12h30-14h :** Buffet

**14h-14h45 :** *Les représentations des droits culturels chez les professionnels : retour sur l'enquête réalisée par les étudiants du master IPCI*

**15h-17h : Atelier 1 *Les droits culturels : un nouveau paradigme pour les politiques publiques ?***

**Thème 1 : D'une politique d'accès à la culture à une politique de droits culturels**

**Jean-Paul RATHIER**, Directeur du Pôle Culture et Santé en Aquitaine

**Clara GUINAUDEAU**, Coordinatrice des actions culturelles au SPIP Gironde

**Sylvie MINVIELLE**, Conseillère à la DRAC en charge des politiques transversales et du mécénat

*Modération :* **François POUTHIER**, Directeur de l'IDDAC, Professeur associé au Master IPCI, Université Bordeaux Montaigne ; **Juliette LUTTRINGER** et **François FRIQUET**, étudiants en Master 2 IPCI

## **Thème 2 : Les droits culturels, un nouveau regard sur les politiques publiques**

**Éric DES GARETS**, Directeur général adjoint des services au Conseil Général de la Gironde en charge de la culture, de l'environnement et du tourisme

**Laurent ROTURIER**, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées

**Valentine BOE**, Rapporteuse du rapport du CESER « *Culture et lien social* »

*Modération* : **Alexandre PÉRAUD**, Maître de conférences en littérature française, responsable du master IPCI ;  
**Célia MARTIN** et **Anaïs FRAPSAUCE**, étudiantes en Master 1 IPCI

## **18h: Cocktail autour du vernissage de l'exposition « Hommes Racines » de Pierre de Vallombreuse**

### **Vendredi 10/4/2015**

**9h** : Accueil des participants et retour sur les ateliers du jeudi

**9h30-10h15** : *Illustrations et réflexions autour d'une aventure d'éducation populaire* par l'Université Populaire de Bordeaux

**10h30-12h30: Atelier 2 La médiation culturelle à l'épreuve des droits culturels**

#### **Thème 1 : Droits culturels : un nouvel élan pour l'éducation populaire ?**

**Thierry MÉNAGER**, Directeur de la SMAC Antipode, MJC de Rennes

**Max LEGUEM**, Directeur régional du développement et de la vie associative de la Fédération des MJC en Ile de France

**Catherine PIET-BURGUES**, Secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement, fédération de la Gironde

*Modération* : **Luc CARTON**, Philosophe, directeur à l'Inspection générale de la Culture, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; **Alisa ALIFANOVA** et **Amandine STEIBLIN**, étudiantes en Master 2 et 1 IPCI

#### **Thème 2 : Équipes artistiques, acteurs culturels, projets de territoire... Quelle place pour les droits culturels ?**

**Oscar MOTTA**, Consultant en ingénierie culturelle (Association « Terre Colombienne » et Association « Aux couleurs du DEBA (Dire, Echanger, Bouger, Agir)

**Ximun FUCHS**, Comédien, metteur en scène de la Compagnie théâtrale « Le Petit Théâtre du Pain », Pays-Basque

**Philippe SAUNIER-BORRELL**, Directeur de Pronomades, CNAR Midi-Pyrénées

*Modération* : **Germinal CLIMENT**, responsable de l'Espace Bonnefoy à Toulouse, membre de l'équipe pédagogique du Master IPCI, co-fondateur de l'association des D.A.C. d'Aquitaine ; **Vanessa BEROT** et **Victoria CHAVEZ**, étudiantes en Master 2 IPCI

**12h30-12h45** : Synthèse des ateliers par **Hélène MARIE-MONTAGNAC**, Maître de Conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Bordeaux Montaigne

**12h45-13h15**: *Garantir les Droits culturels : quelles perspectives pour l'Etat conjointement avec les collectivités territoriales ?* par **Jean-Michel LUCAS**, docteur d'État ès sciences économiques, ancien DRAC Aquitaine et conseiller au cabinet du ministre de la Culture Jack Lang, membre du Conseil de la Culture de Bordeaux.